



ARRÊTÉ MUNICIPAL N°A2022_102
portant nomination du correspondant incendie et secours pour le
mandat 2020-2026

Publication du 22/11/2022

Le Maire de MARCELLAZ,

VU la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;
VU le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours ;
VU l'article D 731-14 du code de la sécurité intérieure ;
CONSIDERANT la nécessité de désigner un conseiller municipal correspondant incendie et secours dans un délai de trois mois à compter de l'entrée en vigueur du décret susvisé, à savoir le 1^{er} novembre 2022 ;

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER.- Madame Mélanie LECOURT est désignée correspondant incendie et secours pour la commune de Marcellaz

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant peut, sous l'autorité du maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

ART. 2.- Le présent arrêté sera inséré dans le registre des arrêtés du maire, publié sur le site internet de la Commune et une ampliation sera adressée :

1° à l'intéressée, pour notification ;

2° à M. le préfet de la Haute-Savoie et

3° à M. le président du conseil d'administration des services d'incendie et de secours de la Haute-Savoie, pour information ;

MARCELLAZ, le 22 novembre 2022

Le Maire,

Luc PATOIS.

